

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE308 Journalisme 3			
Code	SOCM3B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Michel PAQUOT (michel.paquot@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de confronter les acquis pédagogiques des deux premiers blocs aux réalités professionnelles. Un rappel de la culture professionnelle de chaque média ainsi que des techniques de base rédactionnelles en fonction des différents supports journalistiques sera effectué. Le cours aborde également les questions liées à la profession, au titre et au statut du journaliste.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
 - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
 - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B08A Journalisme 3

20 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B08A Journalisme 3

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Journalisme 3			
Code	23_SOCM3B08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel PAQUOT (michel.paquot@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif est de confronter les acquis pédagogiques des deux premiers blocs aux réalités professionnelles. Un rappel des techniques de base rédactionnelles en fonction des différents genres journalistiques sera effectué. Il sera demandé aux étudiants d'appliquer ce qu'ils ont appris au cours des deux premières années à travers la réalisation d'un magazine où seront mis en avant les différents types d'articles: interview, portrait, reportage, enquête, compte-rendu, critique, etc.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de démontrer sa maîtrise du français et des différentes techniques d'écriture journalistique en presse écrite.

-

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappel des notions vues aux cours de bloc 1 et de bloc 2 dans la façon d'aborder et de traiter des sujets en presse écrite : choix d'un angle, des sources, différentes techniques d'écriture (les genres rédactionnels sont passés en revue).

Démarches d'apprentissage

Approche théorique et pratique. Cours magistral mais interactif, mise à disposition de notes de synthèse et des exemples de reportage (articles de presse, liens vidéo, etc). Etudes de cas et exercices à partir d'un ensemble de documents types. Possibilité d'invitation d'experts pour certaines parties de cours. Travaux en groupes de 2 ou 3.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi des articles au cours de leur écriture, guidage rigoureux des étudiants et étudiantes pour les amener à écrire des articles de qualité, tant sur la fond que sur la forme.

Sources et références

Technique du Journalisme, Philippe Gaillard, Presses Universitaires de France

Faut-il brûler les journalistes ? Claude Guillaumin, éditions Julliard

Les Journalistes, stars, scribes et scribouillards, Jean-François Lacan, Michael Palmer, Denis Ruellan, édition Syrios

(collection des Gens)

Journalistes & Médias, Association des Journalistes Professionnels de Belgique (AJP)

Profession Journaliste, AJP.

Ecrire au quotidien, Pratiques du Journalisme, Gabriel Ringlet, Philippe Marion, Jean-François Dumont, Frédéric Antoine, Benoît Grévisse, édition Chronique Sociale

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents de synthèse sont mis à disposition des étudiants au cours de l'année

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

- **Projet** : réalisation d'un magazine par les étudiants en groupe, chacun d'entre eux devant écrire un ou deux articles (60 % des points)

- **Examen écrit** : réflexion sur le travail accompli (making of du travail pour le magazine: mode préparatoire, mode opératoire, difficultés rencontrées, acquis, etc) (40 % des points)

Q 3

Examen pratique pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	60				
Période d'évaluation	Exe	40			Exp	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).